

Dans certains cas, on a vu des personnes désireuses de rejoindre leur famille déjà au Canada être obligées de rester dans leur pays d'origine à cause d'obstacles administratifs. Les directives avaient pour objet d'autoriser et d'encourager les agents d'immigration à envisager d'un œil favorable la venue au pays du dernier membre d'une famille, s'il dépend financièrement ou affectivement du reste de sa famille.

Tandis que nous attendons le rapport qui nous a été promis il y a près d'un an, ces agents continuent d'imposer des restrictions plus sévères dans leur interprétation de ces directives. Leurs initiatives sont, pour certaines familles, à l'origine de graves difficultés qui m'ont été rapportées, et elles s'écartent des principes humanitaires qui régissent la politique et la loi canadiennes en matière d'immigration.

Je crois savoir que les collaborateurs du ministre se sont en fait penchés sur la question et qu'ils ont préparé à l'intention du ministre certaines recommandations qui ont de bonnes chances d'améliorer la situation de ces immigrants. Voilà pourquoi j'exhorte le ministre à accélérer la présentation de ce rapport qu'il nous a promis il y aura bientôt un an...

• (1115)

M. le Président: Le temps imparti au député est écoulé. La parole est au député de Red Deer.

* * *

L'ÉCONOMIE

CRITIQUE DU RENDEMENT DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, en 1968 le nombre total de chômeurs canadiens s'élevait à 351,000, soit 4.5 p. 100 de la population active. Aujourd'hui, ils sont 1,399,000 ce qui représente 11 p. 100 de la population active. Le taux de chômage des jeunes qui était de 7.4 p. 100 cette année-là, s'élève aujourd'hui à 18.2 p. 100, ce qui représente un bond de 10.8 p. 100. En 1968, les prestations de chômage ont coûté 438 millions de dollars et aujourd'hui elle atteignent 10,169 millions de dollars, accusant une hausse de 22.22 p. 100. Depuis 1968 également, le pouvoir d'achat du dollar est tombé de 69 p. 100 à 31c. Les taux d'intérêt ont grimpé et le taux d'une hypothèque de cinq ans est passé de 9.25 à 13.25 p. 100, et ce n'est pas fini.

Au cours de ces 16 années, le premier ministre (M. Trudeau), l'honorable John Turner, l'honorable Don Macdonald, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) et le ministre des Finances (M. Lalonde), ont tous été ministres des Finances responsables de l'économie et du trésor public. Pendant ce temps, la Fonction publique a pris une ampleur démesurée et le chômage a quadruplé. Les prix ont aussi été multipliés. Si l'honorable John Turner a tant de bonnes idées, pourquoi a-t-il laissé les libéraux faire un tel gâchis? C'est lui qui a été à l'origine de tout.

De même, le premier ministre n'a pas bien servi les Canadiens en retardant son départ au point que des élections ne pourront avoir lieu avant le 1^{er} juillet, avant la visite de la reine et celle du Pape. Si les élections avaient eu lieu en juin, le gâchis économique aurait pu au moins...

M. le Président: Le temps de parole du député est terminé.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU BUDGET

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je voudrais poser ma question au ministre d'État chargé des Finances. Statistique Canada a publié aujourd'hui les données sur le chômage, et le tableau est plutôt sombre. Les taux d'intérêt continuent à grimper, le dollar baisse et le chômage, pour sa part, ne montre aucun signe d'amélioration. Au contraire, le chômage augmente parmi les jeunes. Compte tenu de ces indicateurs économiques, selon lesquels le taux de croissance de l'emploi était quasi nul le dernier trimestre, et comme les taux d'intérêt continuent à monter, ce qui restreint la demande de biens de consommation, on ne peut que s'attendre à ce que les choses empirent.

Le ministre d'État chargé des Finances peut-il nous dire, au nom du ministre des Finances, s'il a l'intention, puisque le budget du ministre est dépassé, de faire un nouvel exposé économique?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, les données sur le chômage publiées aujourd'hui indiquent un certain progrès dans la création d'emplois au Canada. La situation s'est maintenue dans l'ensemble, et le nombre de personnes qui se sont jointes à la population active correspond au nombre d'emplois créés. La population active s'est accrue de 2 p. 100, dit-on, ce qui correspond au taux de création des nouveaux emplois. Toutefois, la création d'emplois au Canada, comme le laisse entendre le député, est attribuable en partie aux stimulants offerts et aux mesures prises à cette fin par le gouvernement.

Le député doit savoir que nous avons agi dans deux domaines importants en vue d'accroître les possibilités d'emploi dans notre économie, tout d'abord par un programme de dépenses directes, par l'entremise des projets spéciaux de relance et d'autres programmes financés directement par le gouvernement fédéral. D'autre part, il y a toute la gamme des programmes que le gouvernement fédéral a proposés dans les budgets d'avril et de février en vue de stimuler la création d'emplois dans le secteur privé.

Nous commençons à ressentir les avantages des modifications que nous y avons apportées, y compris celles qui ont trait au crédit d'impôt aux investissements. Le crédit d'impôt aux achats d'actions spéciales a incité les investisseurs privés...

Des voix: Règlement.

M. MacLaren: ... à augmenter le nombre d'emplois au Canada.

M. Mazankowski: Règlement!

M. MacLaren: Sans oublier, bien entendu, toutes les initiatives que nous avons prises.

M. le Président: A l'ordre. La présidence s'inquiète de la longueur des réponses. Le député de Saint-Jean-Est a la parole.